

Réf : 0110228

Granulé soluble insecticide pour le contrôle des mouches utilisable dans de nombreux types d'élevage (bovins, porcins, volailles, ovins, cunicoles, équins...). IMAGO^{100SG} contient de l'acétamipride, une substance insecticide qui agit par ingestion et par contact sur le système nerveux en stoppant la propagation de l'influx nerveux de l'insecte, puis causant sa mort.

COMPOSITION

Acétamipride : 100 g/kg (CAS n° 135410-20-7).
Contient une phéromone sexuelle : Cis-Tricos-9-ene (CAS n° 27519-02-4).
Contient un amérissant : Benzoate de dénatonium

POINTS FORTS

- Facile d'utilisation : en badigeon et en pulvérisation sur les surfaces
- 500 g pour 200 m² traités
- Sans odeur
- Traitement préventif et/ou curatif
- Action rapide et protection jusqu'à 3 mois

MODE ET DOSES D'EMPLOI

Période d'utilisation : d'avril à octobre
Appliquer à une fréquence de 1 à 3 mois en fonction du niveau d'infestation. Ne pas excéder une application de 6 traitements par an.

- **En pulvérisation** : mélanger 250 g de IMAGO^{100SG} dans 2,5 L d'eau pour une surface de 100 m². Appliquer le produit à l'aide d'un pulvérisateur basse pression sur les surfaces fréquentées par les mouches, en couvrant 1/3 des surfaces totales.

- **En badigeon** : mélanger 250 g IMAGO^{100SG} dans 160 ml d'eau pour une surface de 100 m². Pour une protection optimale, à l'aide d'une brosse ou d'un rouleau, peindre 25 à 30 panneaux (20x20 ou 10x10 cm), sur les surfaces fréquentées par les mouches (de préférence sur les surfaces claires).

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

Produit strictement réservé aux professionnels.

TP18. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et pour l'environnement. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Appliquer le produit hors de portée des animaux et laisser sécher la surface traitée avant qu'ils n'entrent en contact avec elle.
Ne pas mettre en contact avec les denrées alimentaires, les ustensiles de cuisine et les surfaces alimentaires.

N° Tél. **05.49.83.30.30**

Fax : 05.49.83.30.50

www.alliance-elevage.com
ap@alliancepastorale.fr

Code APE : 9411 Z
RCS Poitiers : 781 541 685
1 route de Chauvigny
86500 Montmorillon

48 Avenue de l'Europe - CS 80095 - 86502 Montmorillon cedex

Image 100SG
Août 2022
Page 1/2

depuis 1933...

Ne pas se débarrasser du produit ou de son récipient dans les canalisations (égouts, éviers, toilettes, etc.), les caniveaux, les cours d'eau et les égouts.

Se nettoyer les mains et la peau exposée après l'utilisation.

En cas d'incident, appeler un médecin ou un centre antipoison.

Ne pas appliquer sur les animaux.

Utiliser et stocker uniquement dans des endroits inaccessibles pour les enfants et les animaux.

Ne pas toucher la surface traitée avant qu'elle ne soit sèche.

Stocker entre 5° et 35°C.

Conserver dans un endroit sec et bien ventilé. Protéger du froid et tenir à l'abri de toute exposition directe au soleil.

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine, refermé après usage.

Le produit dilué est préparé par l'applicateur pour une application uniquement et ne doit pas être stocké pour réemploi.

Ajuster les quantités d'eau et de produit pour obtenir la quantité exacte de produit dilué nécessaire au traitement de la surface considérée.

Ne pas réutiliser l'emballage vide.

Porter des vêtements de protection imperméables, des gants de protection et une protection des yeux.

CONDITIONNEMENT

Pot de 500 g

